

A

(N° 185.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jacques-Bernard Parasie.

MESSIEURS ,

Le sieur Parasie, né à Gand, le 5 mars 1795, de parents belges, domiciliés dans la même ville, aujourd'hui capitaine commandant au 1^{er} régiment des cuirassiers, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire a perdu sa qualité de belge pour avoir pris du service dans l'armée française, dont il a continué à faire partie jusqu'au 16 février 1831, époque à laquelle les officiers français, nés belges, furent invités à rentrer dans leur pays. Il fut alors reçu lieutenant au 1^{er} régiment des cuirassiers ; par ses connaissances militaires et sa bonne conduite, il est parvenu au grade de capitaine commandant.

Dans sa position, il pouvait invoquer le bénéfice de l'art. 1^{er} de la loi du 22 septembre 1835. Soit ignorance des dispositions de l'art. 2 de la même loi, soit tout autre motif, il a omis de faire la déclaration voulue, et par suite il a été déchu de son droit de recouvrer la qualité de belge.

Toutes les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande.

Le Secrétaire,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.
